



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



25001399

ile,

Déposé au greffe du
tribunal de l'entreprise de Liège,
division Arlon, le **18.12.2024**
~~Le Greffier,~~ Greffe

N° d'entreprise : **0258 258 738**

Nom

(en entier) : **Association Intercommunale de Financement pour
l'Equipement Economique de la Province de
Luxembourg**

(en abrégé) : **IDELUX Finances**

Forme légale : **Association Intercommunale de droit public à forme de Société
Coopérative à Responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Drève de l'Arc-en-Ciel 98 à 6700 ARLON**

Objet de l'acte : Remplacement du Président

Réuni le 13 septembre 2024, le Conseil d'administration a chargé le Président de faire publier au Moniteur belge la décision suivante :

Exposé

Par courrier du 20 juin 2024, Monsieur François HUBERTY, Président au sein d'IDELUX Finances, démissionne de son mandat de Président (annexe 03). Il reste néanmoins administrateur.

En vertu de l'article 35 des statuts, il revient au Conseil d'administration de proposer la désignation d'un nouveau Président en son sein.

En application des articles 48 et 49 des statuts, il est également proposé que le nouveau Président du Conseil d'administration remplace également M. Huberty dans ses fonctions au sein des Comités de rémunération et d'audit.

Décision

A l'unanimité, le Conseil d'administration désigne Monsieur Nicolas GREGOIRE, qui accepte, pour remplacer Monsieur François HUBERTY, Président démissionnaire, à la Présidence du Conseil d'administration et comme membre des Comités d'audit et de rémunération.

N. GREGOIRE poursuit la présidence de la séance.

Pour extrait conforme,

Nicolas GREGOIRE,
Président

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 03/01/2025 - Annexes du Moniteur belge